

La République du Centre, 24 février 2016

MUNICIPALITÉ ■ Le baptême des rues et édifices, une mission du conseil municipal, et parfois des citoyens

Nommer les bâtiments, l'affaire de tous

Le choix des noms des rues et bâtiments est l'apanage du conseil municipal. Pour le fliche Sternick, Orléans a décidé de déléguer la tâche aux citoyens.

« C'est ce qu'on observe en ce moment, c'est qu'on donne beaucoup de noms de femmes, par exemple dans le quartier Gae », note André de Quatrebœbes, adjoint au maire d'Orléans, chargé de la coordination de la politique de proximité et de la gestion du domaine public. Une tendance illustrée par l'attribution de la maison de saint municipal Marie-Simone Vial, à La Source.



Portrait of Marie-Simone Vial, a citizen involved in the naming process.

se sont ainsi engagés de l'occ, afin pour mobiliser tous divers et leur faire choisir un nom à proposer collectivement.

Helène Mandelk... Des idées fortes, autres que l'ÉC à la mairie d'Orléans, fait partie des participations. Il est bien sûr que le nom de Nébois Mandelk, symbole du quart et du tiers ensemble, soit associé à cette nouvelle infrastructure. C'est une personnalité qui me tance à ce sujet, par ailleurs à l'époque où il a été impliqué. Au moment de son décès, nous en avions parlé avec M. Girouard, qui était l'ancien pour lui rendre hommage.

■ PARTICIPER

Sur Internet ou en personne... L'opération se tient du 4 février au 3 mars. Les formateurs de participation peuvent être contactés en ligne, par téléphone et dans les mairies.

« Mandela, symbole du sport et du vivre ensemble »

Les propositions seront ensuite validées, puis présentées devant la commission cadre de vie, avant d'être inscrites sur le

conseil municipal. Sa décision peut être contestée par les parents et occupants, mais ce n'est pas le cas de la décision, et laisse donc une liberté d'action importante aux usagers.

La procédure mise en place pour nommer l'équipement sportif et culturel, actuellement en construction sur la fiche Sternick, dans le quartier de

l'Argonne, suppose en multiples étapes. Il sera baptisé une proposition directe des habitants. Depuis le début du mois, chacun est libre d'indiquer via le site Internet de la mairie, le nom qu'il souhaite voir inscrire sur le bâtiment.

L'opération a été lancée à Orléans en mars, après 3 mois, les propositions seront soumises au vote d'un jury

composé d'autres citoyens et d'élus, qui présenteront 25 noms. Cette sélection sera à nouveau soumise au vote des habitants, jusqu'au 23 avril.

L'opération consiste à constituer un certain nombre. Elle constitue avant tout une possibilité de s'impliquer dans la vie locale. Les enseignants de plusieurs écoles

Le choix municipal, souvent très politique

Patrice Moati, maître de conférences et directeur adjoint de l'Université François-Rabelais de Tours et président de la démocratie participative, donne son avis sur la proposition de la mairie d'Orléans.

L'initiative citoyenne, une nouveauté

Patrick Moati, maître de conférences et directeur adjoint de l'Université François-Rabelais de Tours et président de la démocratie participative, donne son avis sur la proposition de la mairie d'Orléans.